



On n'est jamais  
à l'abri d'un coup  
de coeur

ASSURANCE VIE

CARDIF MULTI-PLUS ONE

La performance  
financière du long terme  
et la disponibilité  
immédiate



### Périodicité des versements

- Libre

### Disponibilité\*

Rachats : à tout moment, sans pénalités et sans frais

### 2 modes de gestion

- Gestion par Profil :
  - Gamme multigestionnaire Cardif Palmarès
  - Gamme des Fonds Profilés Cardif
- Gestion Liberté

### Répartition

Accès, par l'intermédiaire des unités de compte, à l'ensemble des marchés financiers.  
140 fonds, 38 gestionnaires (Cardif inclus)

### Coût de l'arbitrage de garanties

1 % du montant de l'opération

### Frais d'entrée

4,75 % maximum

### Frais de fonctionnement

0,08 % par mois

### Montant minimum des versements libres

- 35 000 € pour le premier
- 750 € pour les suivants

### Avantages fiscaux en cas de rachats au-delà de 8 ans

Produits financiers nets d'impôt dans la limite de 4 600 € par an pour une personne seule et 9 200 € pour un couple  
- hors prélèvements sociaux, CSG et CRDS

### Droits de succession

Capital et produits financiers exonérés à hauteur de 152 500 € par bénéficiaire dans la plupart des cas pour les primes versées avant 70 ans.

\* sous réserve de l'accord de la Banque Financière Cardif et de celui du(des) bénéficiaire(s) le cas échéant.

### Une gestion souple

## Choisissez votre gestion financière

Avec **la Gestion par Profil**, vous valorisez votre capital en toute tranquillité.

Du profil le plus prudent au plus dynamique au travers des gammes multigestionnaires et profilées Cardif, vous profitez de toute la qualité des plus grandes signatures financières.

Vous n'avez à vous soucier de rien : des experts reconnus sélectionnent pour vous les meilleures opportunités du marché.

**La Gestion Liberté** vous permet d'accéder à l'ensemble des marchés financiers, français et internationaux. Plus d'une centaine de fonds, sélectionnés parmi ceux des meilleurs gestionnaires financiers, vous sont proposés pour composer votre répartition idéale.

### Les services financiers

## Augmentez les performances

"Arbitrage Progressif" et "Répartition Constante" sont des outils jusqu'alors réservés aux professionnels : ils vous permettent, sans que vous vous en souciez, de respecter vos objectifs face aux variations des marchés.




### Un gage de sécurité

## Préservez et transmettez votre patrimoine

Quels que soient le profil de gestion que vous avez choisi et l'évolution de votre contrat, en cas de décès, **vos bénéficiaires percevront au moins le capital que vous avez investi** <sup>(1)</sup>.

A cela s'ajoute la certitude que votre capital sera transmis, dans la plupart des cas, hors droits de succession.

<sup>(1)</sup> Cette garantie vous est proposée grâce à votre adhésion à l'UFEP (Union Française d'Épargne et de Prévoyance) selon les modalités fixées par les conditions générales.



On n'est jamais  
à l'abri d'un coup  
de coeur

Une liberté unique

## La disponibilité immédiate

**Le Service CARDIF ONE** vous ouvre l'accès immédiat à une large facilité de trésorerie par le biais d'un compte-chèques.

Grâce à votre épargne, vous disposez immédiatement d'une réserve d'argent pouvant atteindre 60 % de la valeur de votre contrat Cardif Multi-Plus ONE.

Vous pouvez ainsi parer à l'imprévu, céder aux coups de cœur ou encore effectuer des opérations financières et patrimoniales rentables, un simple chèque suffit !

Préparez l'avenir

## Et profitez du présent

- Vous disposez de liquidités quand vous le souhaitez et sans aucune formalité
- Vous ne courez plus le risque de racheter une partie de votre contrat d'assurance vie à un moment où la performance des marchés serait défavorable
- L'intégralité de votre capital reste investie selon votre choix, vous permettant de profiter des performances des marchés à long terme
- Vous conservez tous les avantages de l'assurance vie

En toute simplicité

## Vous remboursez à votre rythme

La durée de votre facilité de trésorerie sur le compte CARDIF ONE est de un an renouvelable.

# Le Service Cardif One

## Compte courant

Versement minimum  
à l'ouverture : 225 €

Moyen de paiement : chéquier

## Découvert Maximum Autorisé

Maximum 60 %  
de la valeur du contrat  
Cardif Multi-Plus ONE

Coût du découvert :  
Euribor\* 3 mois  
+ 1,5 % maximum

*\*Taux du marché monétaire européen.  
Il est publié par la Banque Centrale Européenne*

## Augmentez vos gains à long terme

Réalisez à votre rythme une épargne long terme performante et diversifiée grâce à un large éventail de fonds financiers.

A partir de 35 000 €, Cardif Multi-Plus ONE est un contrat d'assurance vie qui vous fait accéder aux signatures financières les plus prestigieuses.

Les meilleurs gestionnaires unissent leur expertise et leur connaissance des marchés pour vous proposer les Sicav et FCP les plus performants, tous classés dans le premier tiers de leur catégorie sur 3 ou 5 ans.

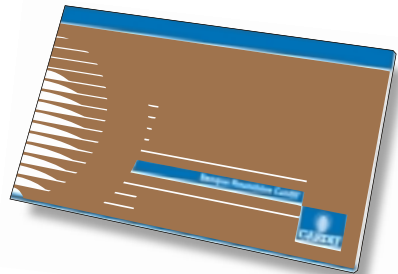
Cardif, BNP PARIBAS, la  
Compagnie Financière  
Edmond de Rothschild,  
Invesco, Fidelity...

autant de signatures pour  
assurer la performance de  
votre contrat.

## Disposez immédiatement d'une large facilité de trésorerie

**CARDIF ONE** est un service conçu par la Banque Financière Cardif pour optimiser votre gestion de patrimoine.

Il vous permet de régler vos dépenses imprévues, sans aucune formalité, tout en préservant les performances à long terme.



Unissant tous les savoir-faire de  
Cardif Assurance Vie et de la  
Banque Financière Cardif en  
une même formule,  
Cardif Multi-Plus ONE  
vous permet de placer  
**un capital dans d'excellentes  
conditions et de disposer,  
grâce à votre épargne, d'une  
importante facilité de  
trésorerie.**

Pour en savoir plus,  
consultez votre Conseiller.



UFEP - Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Siège social: 29, rue la Pérouse 75116 Paris

CARDIF Assurance Vie - Entreprise régie par le Code des Assurances  
S.A. au capital de 164 680 000 EUR - 732028154 RCS Paris  
Siège social: 5, avenue Kléber - 75798 Paris Cedex  
Bureaux: 4, rue des Frères Caudron - 92858 Rueil Malmaison Cedex  
Tél. 01 41 42 83 00

Banque Financière Cardif - Banque régie par la loi n°8446 du 24 janvier 1984  
relative à l'activité et au contrôle des Etablissements de Crédit.  
S.A. au capital de 15 250 000 EUR  
Siège social : 5, avenue Kléber - 75798 Paris cedex 16  
326 911 013 R.C.S. Paris  
Bureaux : 4, rue des Freres Caudron - 92858 Rueil Malmaison Cedex  
Tél. 01 41 42 83 00